Violences, harcèlement, discriminations

Pendant votre formation, vous êtes protégé

> **Aucun propos ou comportement sexiste, violent, harcelant ou discriminatoire n'est toléré**, de la part de qui que ce soit : formateur, stagiaire, personnel de l'entreprise d'accueil.

Vous êtes victime ou témoin ?

Parlez-en	Au formateur, ou directement au référent chargé des signalements : Grégoire Revert
Écrivez	contact@insidebim.fr – objet « Signalement – confidentiel »
Appelez	06 98 29 44 70
Si le référent est concerné	Votre employeur, le Défenseur des droits (39 28) ou l'inspection du travail
Numéros utiles	3919 (violences faites aux femmes, 24 h/24) · 17 en cas d'urgence · 114 par SMS

Ce que nous faisons

- Nous vous écoutons le jour même et prenons des mesures de protection immédiates.
- Votre signalement reste confidentiel ; il est consigné dans un registre accessible au seul référent.
- Nous informons votre employeur avec votre accord lorsque c'est possible, et les autorités si les faits le justifient.
- Vous êtes tenu informé des suites données.
- Aucune mesure ne peut être prise contre une personne qui signale de bonne foi.

InsideBIM – affiche jointe à la convocation et affichée en salle de formation – 10/11/2026.